

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce):** Monsieur l'Orateur, pour bien des raisons, il serait inopportun de répondre à la question. Tout d'abord, l'exposé budgétaire traitera de ce point qui est donc, par le fait même, secret. En second lieu, que la question fasse ou non l'objet de négociations, elle demeurerait secrète sous l'empire du GATT. Je ne puis donc rien dire à ce sujet.

*(Plus tard)*

**M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre du Commerce une question complémentaire découlant de celle que l'honorable député de Perth a posée. Le ministre reconnaîtra qu'il s'agit là d'une question d'une très grande importance pour les citoyens de nos deux circonscriptions. Ne pourrait-il nous donner une réponse un peu plus précise et moins banale en répondant par un non? Si le poste relatif aux meubles ne doit pas servir à l'avenir au cours des négociations tarifaires, il pourrait sûrement nous dire qu'il n'est pas compris dans la liste des articles, ce qui dissiperait beaucoup d'inquiétude.

**L'hon. M. Sharp:** Une seule réponse est possible. Si je donnais suite à la proposition de mon honorable ami, j'ouvrerais la porte à une multitude de questions au sujet de chaque article figurant dans le Tarif des douanes du Canada, permettant ainsi aux intéressés de connaître l'attitude du gouvernement.

## LES FINANCES

### PRÊTS AUX MUNICIPALITÉS—QUOTE-PART DU NOUVEAU-BRUNSWICK

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je répondrai à une question qu'on m'a posée la semaine dernière. On m'a demandé si le Nouveau-Brunswick avait présenté des instances au gouvernement afin que des fonds supplémentaires soient affectés à la Caisse de développement et de prêts municipaux. On s'est adressé à ce propos au sous-ministre des Finances.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Qui a posé cette question?

**L'hon. M. Gordon:** Le député de Saint-Jean-Albert. Voici la réponse: aux termes de la loi, aucune autre affectation n'est possible.

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert):** Une question complémentaire au ministre des Finances, monsieur l'Orateur. Le gouvernement présentera-t-il un nouveau projet de loi

en vue de mettre à la disposition des provinces qui en ont besoin d'autres fonds pour le développement et les prêts municipaux, donnant suite à la promesse faite par le ministre du Commerce lorsque la mesure législative à cet égard a été présentée à la Chambre?

**L'hon. M. Gordon:** Monsieur l'Orateur, je ne sais si je dois accepter la déclaration selon laquelle le ministre du Commerce aurait fait pareille promesse. A vrai dire, je serais fort étonné qu'il l'ait fait.

**M. MacInnis:** Il ne l'a pas nié.

**L'hon. M. Gordon:** Il n'a pas encore eu l'occasion d'apporter un démenti. Je puis assurer à mon honorable ami que cette question est à l'étude, de même que d'autres questions.

*(Plus tard)*

**M. T. S. Barnett (Comox-Alberni):** Je voudrais interroger le ministre des Finances au sujet d'une réponse qu'il a donnée tantôt et qui avait trait à la Caisse de développement et de prêts municipaux. Étant donné que les municipalités, du moins en Colombie-Britannique, sont incapables d'entreprendre les travaux qui s'imposent, car les sommes qui leur ont été assignées sont presque épuisées, le ministre ne pourrait-il faire en sorte que le gouvernement s'intéresse davantage à cette question et à d'autres aussi, afin de mieux résoudre ce problème urgent?

**L'hon. M. Gordon:** Monsieur l'Orateur, le député n'ignore pas que la Caisse de développement et de prêts municipaux a été créée à un moment où il fallait donner une impulsion au bâtiment; c'est pourquoi, parmi les conditions imposées pour accorder les prêts, on a exigé que l'argent soit prêté pour la réalisation de projets qui devaient s'ajouter aux plans ordinaires des municipalités. Les résultats ont été très satisfaisants, comme le reconnaîtra sans doute le député, et l'activité dans le domaine de la construction au Canada est devenue beaucoup plus intense, surtout en Colombie-Britannique, je crois. Ce sont des faits dont le gouvernement tiendra compte lorsqu'il envisagera quelles mesures prendre, le cas échéant, en rapport avec cette loi.

### RUMEURS D'UNE NOUVELLE FUSION DE BANQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud):** J'ai une question à poser au ministre des Finances. Pourrait-il dire à la Chambre si des négociations sont en cours en vue de la fusion de la banque de la Nouvelle-Écosse et de la banque Toronto-Dominion?